

Tu as le sens de la responsabilité et de la communication ? Tu es courtois(e) organisé(e) et polyvalent(e) ? Alors cette option peut t'intéresser :

Agent(e) Médico-Social(e)



Le métier et la formation

L'option «Agent(e) Médico-Social(e)» t'apprendra à :

- t'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire ;
- assumer des fonctions d'accueil ;
- informer et orienter les bénéficiaires en adoptant les comportements appropriés ;
- participer à la gestion administrative de l'institution en préparant les dossiers, en les mettant à jour ou en les classant ou encore en encaissant un acompte, une caution ou la note dont le (la) bénéficiaire doit s'acquitter ;
- participer à l'organisation de l'espace accueil, informe et oriente les bénéficiaires en adoptant les comportements appropriés.

Le CEFA

C'est l'alternance entre des périodes de cours à l'école (durant 2 jours) et des périodes de formation dans une entreprise (durant 3 jours).

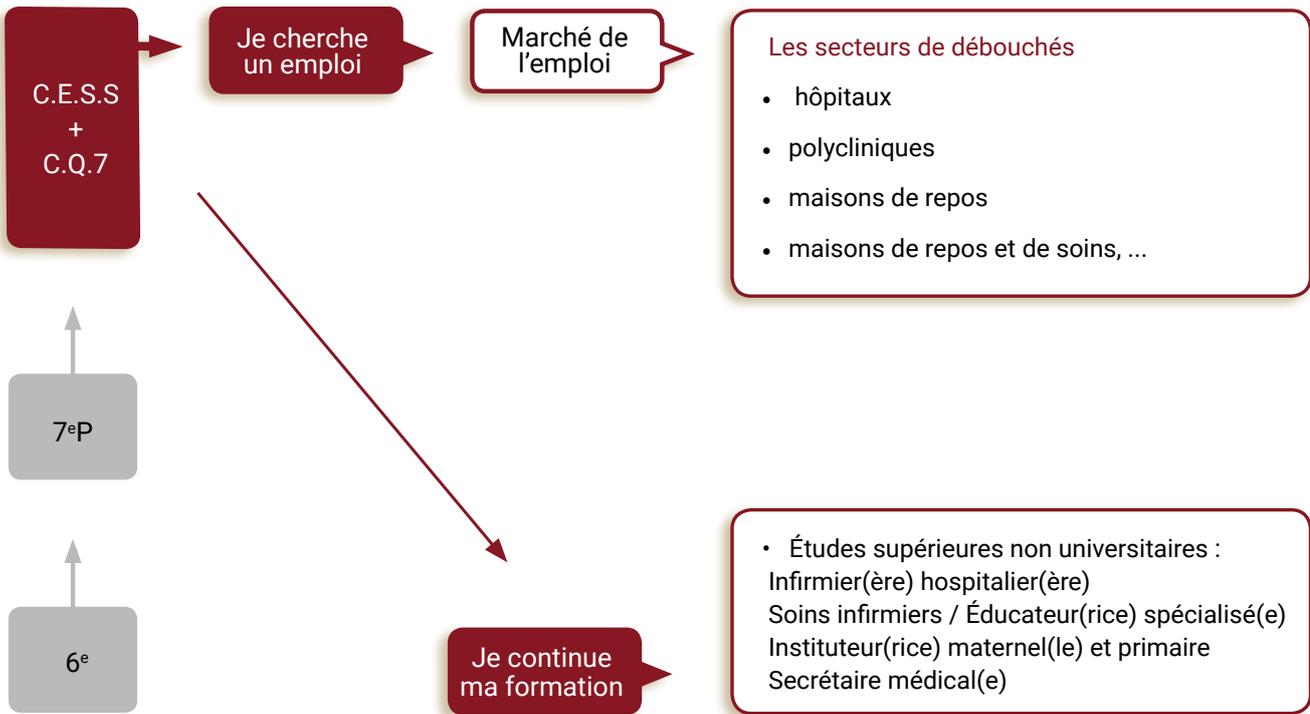
Conditions d'admission

Avoir terminé avec fruit une 6^e année (et obtenu le certificat de qualification) dans l'une des options de base groupées suivantes :

- | | |
|---------------------------------------|--|
| • 6TQ agent(e) en accueil et tourisme | • 6P vendeur(se) |
| • 6TQ technicien(ne) de bureau | • 6P puériculture |
| • 6TQ aspirant(e) en nursing | • 6P auxiliaire administratif(ve) |
| • 6TQ techniques sociales | • 6P auxiliaire familial(e) et sanitaire |
| | • 6P aide familial(e) |



Perspectives



- CESS : Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur
- CQ6, CQ7: Certificat de Qualification
- CE6P : Certificat d'Études de 6e année professionnelle

La grille horaire 3^e degré

Formation commune :

- Français
 - Formation sociale et économique
 - Formation scientifique
 - Mathématiques
- 8h à 14h

Formation liée à la spécialité :

- Techniques d'accueil, d'organisation et secrétariat
 - Bureautique
 - Approche des institutions médico-sociales
 - éducation à la santé
- 1h à 7h

Total :

18h

Diplôme obtenu à la fin de 7ème année :

- CESS : Certificat d'Études Secondaire Supérieur
- CQ7 : Certificat de Qualification délivré à la fin de 7^e années